25

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA SLOVENIE

Temps : 1mn35

Monsieur le Président,

Le Sénégal souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Slovénie et la félicite du rapport de qualité présenté par son pays.

Ma délégation note avec satisfaction les progrès significatifs enregistrés dans la réalisation des droits économiques et sociaux, soutenus par les mesures positives renforcées depuis l'EPU de 2010 dans les domaines de la protection sociale, de l'enfance, et de la lutte contre la discrimination et la violence familiale.

Les initiatives visant notamment à faciliter l'accès au logement et aux soins de santé pour les migrants et demandeurs d'asile sont à inscrire dans ce cadre.

Par ailleurs, ma délégation, saluant la volonté manifestée par les Autorités slovènes pour parvenir à la pleine jouissance des droits de l'homme, voudrait faire les recommandations suivantes :

- Ratifier la convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- Poursuivre les efforts en faveur de l'introduction de l'enseignement des droits de l'homme dans le système éducatif et dans les programmes de formation ;
- Renforcer les mesures de lutte contre la discrimination et faciliter l'accès des victimes aux voies de recours.

Pour terminer, le Sénégal exprime ses vœux de succès à la Slovénie dans la mise en œuvre des recommandations du second cycle de l'E.P.U.

Je vous remercie de votre aimable attention.